

1 décembre 1989 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la politique en faveur des handicapés et plus particulièrement sur l'importance d'adapter les transports en commun aux handicapés, Dunkerque, le 1er décembre 1989.

Mesdames,

- messieurs,

- Que des représentants d'associations, de collectivités, d'administrations et d'entreprises venus de vingt pays se soient réunis ici à Dunkerque est déjà le signe d'une volonté, volonté partagée, volonté capable de renverser bien des obstacles.

- Mais qu'un colloque de cette importance - on me dit un millier de personnes - se tienne en France, pour une fois hors de la région parisienne, c'est pour la France une fierté, en même temps qu'une incitation à de nouvelles actions exemplaires. La présence ici du ministre responsable de l'équipement et des transports parmi d'autres choses et de monsieur le secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, montre bien déjà, avec l'accueil de la ville de Dunkerque, que non seulement il existe des bonnes volontés qui proviennent d'un peu partout mais aussi un souci très réel des pouvoirs publics.

- Je voudrais, au passage, remercier en même temps les organisateurs, les participants et aussi la Croix-Rouge française qui a détaché quelque cinquante volontaires pour accompagner pendant ces deux jours les personnes qui le souhaitaient.

- Vous venez de projeter un film que j'ai regardé avec attention, comme vous-mêmes. Il fait ressentir ce qu'est la difficulté du transport pour des personnes handicapées. C'est un sujet auquel nous pensons rarement, ceux d'entre nous qui vivent autrement ce handicap et à qui ces images-là montrent d'une façon si claire et si impressionnante qu'on ne peut considérer que comme un devoir, une sorte d'obligation, le fait de s'en soucier. Alors cela nous ouvre les yeux, c'est fait pour cela les images. Vous êtes nombreux dans cette salle, presque tous, à connaître ou bien à imaginer déjà ces obstacles. Pour les autres, il faut qu'ils s'habituent à se mettre à la place de ceux qui souffrent d'une société qui n'est pas faite pour eux ou pas encore.

- Le rôle du responsable et surtout du responsable politique, c'est de proposer des choix et ensuite de s'assurer de leur mise en application. Mon choix, il est celui du refus de l'exclusion - je le dis partout et sous toutes les formes - et par là-même du combat qui rejoint celui de la majorité des citoyens français, du combat pour l'égalité, l'égalité des chances, l'égalité des droits. Ce que nous voulons pour les handicapés c'est l'ouverture à la vie de la communauté, le partage, comme vous le dites, l'échange autant que faire se peut. C'est donner à chacun sa chance de vivre avec les autres et parmi les nécessités que commande ce précepte, vient tout de suite à l'esprit, celle de faciliter les déplacements. Voilà un impératif, il est indiscutable. Vous l'avez fort bien dit dans ce film : "sortir c'est vivre et la vie c'est l'échange".

Alors des transports faciles à utiliser, avec le maximum d'autonomie, n'est-ce pas la première des conditions de l'accès au travail, de l'accès aux loisirs, et comme une de vos commissions, m'a-t-on souligné, l'a étudié, de l'accès au tourisme. Il s'agit de simplifier la vie de chacun et non pas de la réduire, non pas de la limiter à des horizons étroits qui enferment.

- Pour faire progresser l'accessibilité des transports, au-delà des lois de 1975 et de 1982, je puis

le dire, le gouvernement s'est mis au travail dès le mois de juin 1988 et un premier ensemble de mesures a été annoncé au début de cette année 1989. Les artisans en sont ceux que vous connaissez, je les ai cités, M. Delebarre, M. Gillibert et M. le secrétaire d'Etat aux transports qui est aussi parmi nous, M. Sarre. Des dispositions immédiates ont été prises, on peut en constater les premiers effets. J'ai moi-même assisté à l'élaboration de ces mesures. J'ai pu constater le travail accompli, peut-être aussi la disponibilité psychologique et morale des responsables pour remplir une tâche qui échappe de loin aux clivages politiques, puisqu'il s'agit essentiellement de l'action de solidarité humaine. Puis, a été mis, sinon en place, du moins a été rédigé, prévu, soumis, un plan de quatre ans.

- Alors ces progrès réalisés, tandis que d'autres s'accélèrent, dépendent pour beaucoup des nouvelles techniques et supposent de nouvelles démarches afin de donner place à de nouveaux espoirs. Je vous assure que je ressens profondément que nous n'avons pas le droit de décevoir et que nous avons même le devoir d'exploiter tous les moyens mis à notre disposition pour remplir cette mission essentielle que je rappellerai sans arrêt dans ce domaine comme dans les autres. C'est un thème de civilisation qui doit marquer une démocratie et une démocratie de progrès : le refus de l'exclusion.

- Alors quelles sont ces voies de progrès qui s'ouvrent devant nous ? C'est à vous de le dire et à nous de réfléchir à ce que vous nous dites. Je ne désire pas synthétiser vos travaux ici, d'autres que moi le feront et mieux, d'autres qui y auront participé. Mais je me contenterai de rappeler quelques faits ou quelques perspectives.\

D'abord les nouvelles technologies. Elles contribuent à des systèmes de transport mieux adaptés. Ne les négligeons pas, utilisons-les aussitôt et pour cela connaissons-les, faisons le bilan de ce qui est et de ce que la connaissance des recherches nous permet d'espérer dans un délai relativement bref.

- Parmi ce qui a été réalisé voyez ce métro automatique de Lille dont vous avez parlé, près d'ici, dont l'accessibilité est totale, avec des annonces de stations pour les mal voyants, des signaux lumineux pour les fermetures de porte. Les tramways modernes, comme celui de Grenoble, sont également faciles d'accès.

- Pour les autobus ou les autocars, un point que l'on me dit être parmi les plus complexes, j'ai appris avec beaucoup de satisfaction que l'ensemble des constructeurs européens avaient signé un accord pour que chaque nouveau modèle fût présenté avec une option d'accessibilité totale pour les personnes en fauteuil roulant. Voilà des consciences qui s'éveillent et la mise en harmonie d'un projet et d'une réalisation.

- Sortant un instant du domaine des transports, je rappellerai que le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace vient de confier à un haut fonctionnaire une mission d'étude sur les possibilités de mieux exploiter les télécommunications pour les handicapés. Il faut généraliser cela dans tous les domaines d'activité. J'ai été très frappé de ce que votre assemblée ait désiré s'appliquer à un domaine essentiellement concret, rappelé d'une façon très sobre, émouvante aussi, convaincante par les quelques personnes qui se sont exprimées tout à l'heure sur ces écrans.

- Plusieurs enseignements sont à tirer du recours aux technologies nouvelles. Si ces questions sont vraiment dans l'esprit des concepteurs, si on prévoit, on peut obtenir beaucoup plus pour une dépense plus faible. Ensuite les travaux de nos scientifiques et de nos ingénieurs trouveront beaucoup plus qu'aujourd'hui un champ d'application dans l'assistance aux personnes qui en ont le plus besoin.\

Cette priorité des technologies nouvelles, l'esprit qui s'y prépare, qui recueille aussitôt, qui exploite ce champ qui s'offre à nous, c'est la marque à la fois d'une collectivité nationale et aussi d'une puissance publique digne d'assurer la mission que les citoyens lui confient. Il n'y a non seulement cela - prévoir ce qui pourrait être fait à partir de la table rase - mais il y a aussi ce qu'il convient de faire avec de ce que l'on a, et de ce point de vue les infrastructures existantes nous posent de grands problèmes. Ce n'est pas toujours facile à partir d'une infrastructure que l'on ne peut pas renouveler faute de crédits tout aussitôt, c'est difficile d'aménager ce qu'il conviendrait

pour répondre à la question que vous vous posez ici, comment rendre accessibles ces moyens de transport, ou ces moyens de logement. Travail de longue haleine, difficultés matérielles, et vraiment je suis très frappé par la qualité des municipalités de toutes opinions qui se sont attaquées, pour servir d'exemple, qui se sont attaquées à ce genre de problème. Elles n'ont pas grand chose à attendre d'autre que le plus important : une conscience tranquille, et le sentiment d'avoir bien rempli son devoir.

- Il y a des travaux de ce type lancés dans plusieurs dizaines de grandes gares, gares SNCF. Le RER va aussi dans ce sens. Des bandes d'alerte au sol sont installées sur tous les quais de la RATP pour éviter les chutes sur les voies. Les guichets s'adaptent, les dispositifs sonores et lumineux se multiplient, eh bien voilà quelque chose de bien, mais qui n'est pas suffisant. Je suis sensible à l'imagination, au don de prévoir de ceux qui ont déjà entrepris ces actions mais il faut que tous les services se pénètrent de leur obligation, et il faut que vous, associations, vous soyez en mesure de développer un état d'esprit, de mettre l'opinion en état d'alerte, l'opinion et les pouvoirs publics afin que nous hâtons le pas.

- Puisque je parle des services de transport, je constate qu'un certain nombre de moyens d'un autre ordre ont été ébauchés, des avantages tarifaires par des services d'accompagnement, la création de transports spécialisés, minibus, tout cela est très apprécié. Je pense qu'il faudra aussi, ce sont des recommandations que je pourrai faire en Conseil des ministres, mais après tout, pourquoi ne pas les faire ici, il faudra aussi généraliser les formations spécifiques qui donneront aux personnels des sociétés de transport en contact avec ce public, avec le public et avec ce public particulier, toutes les capacités de réaction, d'accueil, d'entraide que l'on attend d'elles.\

Et la concertation, la concertation entre celles et ceux qui sont dans cette salle et qui représentent les milieux les plus différents. Les plans que je viens de citer, les plans gouvernementaux ont été élaborés, il le fallait, c'était bien nécessaire, mais enfin cela a été fait en liaison étroite avec les associations. J'avais véritablement désiré depuis de longues années, avec plus de précision depuis 1988, que les handicapés fussent traités comme il convenait par la nation dont ils font partie. J'avais réuni pratiquement chaque année les représentants de toutes les associations d'handicapés à l'Élysée pour me tenir informé de leurs besoins. Lorsque j'en ai eu l'occasion, j'ai demandé la création d'un secrétariat d'État spécifique £ celui qui permet aujourd'hui à Michel Gillibert de mettre son expérience personnelle, ses propres réflexions au service de tous dans le cadre d'une administration disposant de quelques moyens. Cette concertation, j'y tiens, que pourrait-on faire sans ce dialogue ?.. Je crois que des travaux comme ceux que vous menez pendant ces journées, vous tirerez une substance, une matière de réflexion extrêmement précise, extrêmement concrète. Nous n'avons pas entendu de discours théorique, nous avons vu des images et un commentaire £ un commentaire éclairé par l'expérience vécue de celui qui le prononçait, mais tout cela comme les travaux dont on m'a déjà communiqué le contenu, ne peut être que concret, que pratique, que précis parce que vous connaissez, et vous vivez le domaine dont nous parlons, parce que vous en ressentez le besoin, vous pouvez ramener constamment les responsables publics à une meilleure connaissance des domaines qu'ils traitent, les rappeler à l'ordre s'il le faut. Je tiens à ce qu'en France, toutes les décisions sur les infrastructures et sur les matériels de transport soient prises après consultation de ces associations, et je sais que telle est la pensée des membres du gouvernement ici présents.\

Je m'aperçois que j'ai peut-être trop parlé d'action de type national, je voudrais insister, comme l'a fait M. Delebarre, sur deux aspects particuliers qui sont tout de même assez vastes, la ville et l'Europe. C'est le sujet même aussi de votre propre préoccupation. Est-ce que je pourrai dire quoi que ce soit qui ajoutera à votre connaissance de la ville ? Vous savez qu'elle est difficile, qu'elle a de quoi effrayer celui qui s'y trouve isolé ou démuné, que les transports y sont longs, complexes, souvent mal commodes, qu'on se perd dans la ville, surtout assurément si l'on ne peut lire les panneaux. Il faut que les villes s'adaptent à leurs citoyens, ce n'est pas aux citoyens de s'adapter à la ville, ou du moins il faudrait changer les termes de ce rapport. Voyez une ville comme Lorient dont vous avez parlé, cette politique globale sur les transports, la configuration des trottoirs, la signalétique, les appartements HLM adaptés, et les progrès faits pour l'aide aux handicapés

signalétique, les appartements mieux adaptés, et les progrès faits pour l'aide aux handicapés, l'accès aux transports, aux commerces, aux édifices publics, voilà ce qui permet d'améliorer la vie non seulement de ceux dont nous parlons mais aussi de beaucoup d'autres catégories, les personnes âgées, les femmes enceintes. Le bon sens est le même pour tous, et même pour ceux qui ont la chance d'avoir la disposition de tous leurs sens et de leurs moyens physiques, même pour ceux là, des marches trop élevés, des planchers de wagons au niveau des quais, des panneaux très bien éclairés, même pour ceux là c'est déjà un problème. Je ne sais pas à partir de quel âge les gens commencent à ressentir les premiers effets d'une certaine difficulté à lever une jambe plus haut que l'autre, à accélérer l'allure, à s'essouffler, mais j'ai l'impression que c'est une situation vécue par quelques millions de personnes en France, si bien que les recherches entreprises pour faciliter l'accessibilité des handicapés, reportent leurs bienfaits sur beaucoup d'autres : c'est un fait de société, et je tiens précisément à ce que l'on distingue le moins possible les handicapés des autres citoyens.

- Pour l'Europe, je sais qu'un rapport a été proposé par M. Heredia et qu'il a été adopté au Parlement Européen. Il pose le principe de l'accès à au moins un mode de déplacement dans la vie quotidienne pour chaque personne handicapée. J'ai retenu aussi l'effort commun réalisé par les constructeurs européens d'autobus, j'en ai parlé. On a évoqué la possibilité tout à l'heure de doter les grands réseaux de transport paneuropéens des moyens indispensables.

- Je pense au train ou au futur train à grande vitesse. Il faut que le cahier des charges en soit très précis à cet égard.

- Je demande surtout qu'une politique globale du handicap soit un axe fort de l'Europe sociale et de l'Europe des citoyens que nous élaborons présentement et dont nous parlerons dans quelques jours à Strasbourg lors du prochain Conseil européen.\

Voilà, je voulais vous dire ces choses tout-à-fait simples. J'entends souvent parler pour les activités productives : d'"excellence", de "qualité totale", des mots que l'on aperçoit souvent dans les rapports, qui figurent quelquefois sur des publicités. Pourquoi n'appliquerions-nous pas ces objectifs au service rendu par la collectivité aux personnes en difficulté ? Que cela soit un travail d'"excellence", doué de "qualités totales". Que les handicapés ressentent moins la condition qui leur est faite et surtout qu'ils ressentent la chaleur de l'accueil par une société qui, loin de les exclure, est là pour leur dire "votre place, pleine et entière, est parmi nous". Alors que nos ennemis sont très souvent : l'à peu près, le provisoire, l'oubli, la négligence, le temps qui passe & un mouvement collectif s'engage, et puis, il se perd à travers le temps.

- Le rôle des associations est là précisément pour que la puissance publique persévère, pour qu'elle se sente obligée plus encore qu'elle ne l'était, par la conception de son propre devoir.

- Vous avez un devoir militant. Les militants sont les militants, ils sont utiles. Ils sont souvent sympathiques, mais les pouvoirs publics, ceux qui gouvernent, ceux qui président risquent d'être un peu harcelés.. Je veux dire qu'inviter les militants à militer plus encore, c'est imprudent. Eh bien, ce matin, je vous dirai le contraire, militez davantage, plus activement encore. De vous dépendront les solutions, nous serons là pour les recueillir, pour les transformer quand il le faudra en lois ou en règlements, il en faut. Mais c'est votre action quotidienne qui s'unira à la nôtre pour que la France, qui s'attache à une réussite économique, qui s'attache à défendre son rang parmi les nations, comprenne que ses objectifs ne seront pas atteints si elle n'a pas su gagner sa lutte contre l'isolement, sa lutte contre l'exclusion. Voilà le rôle qui est le vôtre, mesdames et messieurs.

- Je vous salue ce matin, heureux de vous avoir rencontrés même brièvement. J'ai voulu surtout que cette présence fût considérée par vous comme un témoignage. Je ne vous ai rien appris, mais je veux contribuer au fait que cette assemblée sera connue de toute la France et la présence de personnalités étrangères y ajoutera, élargira l'horizon et s'ajoutera beaucoup à ce que mes compatriotes français auront été amenés à comprendre mieux lorsqu'ils connaîtront le contenu de vos travaux. J'ai toujours considéré que cette oeuvre, ce travail continu pour les handicapés, avec les handicapés, représentait une tâche majeure. Recevez cette brève visite comme un témoignage, je n'en demande pas davantage, une valeur exemplaire. L'exemple vient de vous. Si je peux le relayer du mieux possible cela me suffira.\

